

# MAPC

**MOUVEMENT POUR UNE AGRICULTURE**

**PAYSANNE ET CITOYENNE**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025





# Organisation interne

## **Week-end de réflexion (14-16 février)**

Les membres du MAPC ont été conviés à se retrouver l'espace de deux jours dans un chalet de montagne pour discuter des axes de travail de l'année 2025 et passer un moment convivial ensemble.

L'atelier sur l'histoire des luttes paysannes suisses a permis de mieux comprendre les alliances formées au fil des décennies qui ont modernisé l'agriculture en vue d'une meilleure intégration dans l'industrie. Ce processus a permis de maintenir une stabilité économique et politique mais a entraîné des déséquilibres et a marginalisé les petits producteurs et les communautés rurales.

Nous avons aussi passé en revue l'histoire récente de notre mouvement, ses origines, ses liens avec d'autres mouvements locaux, la naissance de projets émanant du MAPC. Le tout regroupé au sein du poster créé pour la CALIM et qui sera amené à être révisé.

Après une balade en montagne, l'assemblée s'est penchée sur les axes de travail à tenir et fait l'exercice d'imaginer un programme pour les dix ans à venir, afin de structurer les activités du MAPC sur le long terme.



## **Assemblées générales**

En 2025, nous avons fait deux assemblées générales. La première s'est déroulée le 19 février où le bilan et les comptes de l'année 2024 ont été présentés et validés. Une discussion a suivi sur la rémunération des personnes salariées par le MAPC, autour des besoins de chacun.nes, des réalités salariales médianes genevoises et du salaire agricole. Une deuxième assemblée s'est déroulée le 9 décembre en lien avec des nouvelles obligations de vérification des comptes. Nous avons modifié/adapté des articles de nos statuts et nous avons validé un nouveau vérificateur de compte

professionnel. Nous avons également inscrit dans le manifeste un nouveau paragraphe contre les discriminations.

« VII. Lutter contre toutes les formes de discrimination à l'intérieur de nos structures paysannes et au-delà. »

Il a été décidé de réaliser un atelier d'écriture collective lors du prochain week-end de réflexion de février 2026 afin de fournir ce paragraphe.

## Boulans



Les *boulans* sont des repas informels organisés par les structures du MAPC et destinés aux membres et aux voisines, amies, famille, etc. L'objectif est de se retrouver pour passer un moment convivial, discuter d'agriculture ou pas et renforcer nos liens. En 2025, deux boulans ont été organisées : une au Jardin de Cocagne (16 mai) et une autre à la ferme de la Touvière en collaboration avec le Pain du Jardin et le Domaine du Chambet (19 juin) qui a réuni environ 80 personnes.

## Nouvelles membres

En 2025, 21 nouvelles membres individuelles ont rejoint le MAPC, ainsi que la structure paysanne *1001 Herbes* à Soral qui produit des herbes aromatiques et médicinales.

## Démission de la coordination et ouverture du poste

En octobre 2025, Ryan McNulty et Lionel Vellas dit Wallace, les deux coordinateurs du MAPC, ont annoncé leur souhait de démissionner du poste de coordination pour mars 2026 afin de poursuivre d'autres projets personnels. Un processus d'engagement a été ouvert à l'interne des membres du MAPC avec un délai fixé à début février 2026.





# Droit à l'alimentation

**La Calim – Caisse genevoise de l'alimentation** - <https://calim-ge.ch/>

Porté par le MAPC, Uniterre, le Réseau Filières Alimentaires de Meyrin, FIAN Suisse, APRES-GE et la coopérative Équilibre, la Calim est une expérimentation concrète de mise en œuvre du droit à l'alimentation à Genève. Inspirée des nombreux projets de démocratie alimentaire en cours depuis quelques années en Belgique et en France, c'est la première expérimentation de caisse de l'alimentation en Suisse. Elle est soutenue par les Villes de Meyrin et de Genève ainsi que par deux fondations privées.

En construction depuis mars 2024, la Calim a accueilli ses premiers membres au cours de l'été 2025 et a été officiellement lancée le 1er octobre. Ce dispositif solidaire permet à ses membres de disposer d'un montant mensuel pour acheter de la nourriture dans des lieux choisis démocratiquement selon des critères écologiques et sociaux. Un comité citoyen de 40 personnes, engagé bénévolement depuis mars 2024, a défini son fonctionnement et participe à son pilotage.



## Ce que je reçois

Chaque membre reçoit un même montant mensuel.  
Le versement mensuel se fait en Radis.

La Calim utilise une monnaie numérique : le Radis. Chaque membre dispose d'un compte en Radis. Il peut utiliser ses Radis dans les lieux partenaires, grâce à une application.

Versement mensuel    Adulte = Radis 150.-  
                                  Enfant = Radis 75.-



Les membres de la Calim déterminent leur cotisation mensuelle en fonction de leurs moyens et reçoivent l'équivalent de 150 CHF en Radis, la monnaie numérique développée pour la Calim. Des délégations citoyennes vont rencontrer différents lieux (épiceries, étals de marchés, artisans de bouche, abonnements contractuels, ...) et évaluent leurs besoins et leurs contraintes afin de déterminer les possibilités de coopération. A la fin de l'année 2025, 300 membres ont rejoint la Calim et 15 lieux d'approvisionnement acceptent les Radis.

Une partie (10%) du budget de la Calim est dédiée à des investissements pour la structuration de l'offre alimentaire sur le Canton. Il a notamment été possible d'installer un nouveau stand de marché hebdomadaire, au marché de la Navigation aux Pâquis depuis le mois d'octobre. Un projet de panier pour faire parvenir des produits paysans dans les différents quartiers de la ville est également en cours de mise en place.

La Calim souhaite également participer à la montée en compétence de toutes et tous sur les enjeux du système alimentaire afin de pouvoir choisir notre nourriture en connaissance de cause. Elle organise des rencontres, notamment des visites de structures agricoles, pour se former ensemble sur 3 différents thèmes : les filières agricoles et alimentaires, la démocratie alimentaire et les liens entre santé et alimentation.

Ce projet-pilote continue jusqu'à fin 2026 et souhaite accueillir davantage de membres pour créer un mouvement capable de transformer notre système alimentaire.

## **Consultation sur l'avant-projet de loi d'application sur l'alimentation solidaire et durable**

En 2023, suite à une votation populaire, Genève est le premier canton à inscrire le Droit à l'alimentation dans sa constitution. Après avoir mené une campagne unitaire pour inscrire ce droit dans la constitution genevoise, le MAPC a pris part aux commissions mises en place par le département de la cohésion sociale (DCS) dans le but de proposer un avant-projet de loi d'application de ce nouveau droit.

En octobre 2025, le département de la cohésion sociale (DCS) a mis en consultation publique l'avant projet de loi « pour une alimentation solidaire et durable ». Le MAPC a participé à cette consultation en soulignant l'importance d'inclure toutes les structures agricoles dans ce processus afin de garantir la diversité des points de vue sur le développement de l'agriculture locale annoncé.



## Partage du marché local

### **Projection du film « Irremplaçables épiceries ! » (5 juin)**

Réalisé par Jacques Mirenowicz, « Irremplaçables épiceries ! » présente en 47 minutes la façon dont les épiceries alternatives de Suisse romande s'approvisionnent en priorité dans les fermes en agro-écologie et dans les ateliers de transformation artisanaux, garantissent la transparence sur leurs marges raisonnables, évitent le gaspillage alimentaire, luttent contre les emballages, assurent un contact privilégié avec la clientèle et sont en phase avec l'agriculture paysanne. La projection s'est suivie d'une table ronde avec plusieurs membres du MAPC : Stéphanie Jousson (Chez la Simone), Lomée Mévaux (Vacherie du Carre), Nicolas Bloch (Distillerie de Saconnex d'Arve) et Marie Brault (membre du comité).

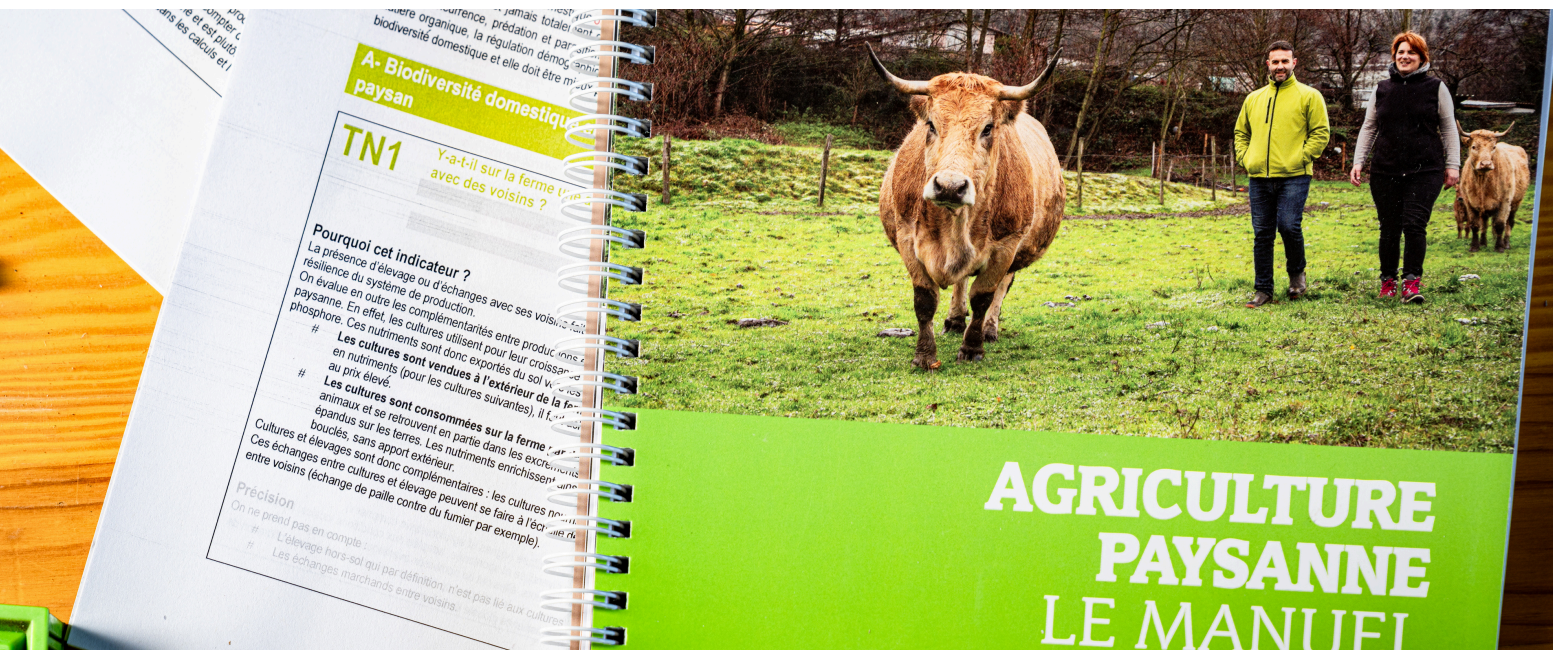
## Diagnostic Agriculture Paysanne (DAP)

Pour rappel, l'outil DAP a été créé en France par la FADEAR et permet une analyse du travail effectué sur une ferme ou dans une activité agricole selon les critères de l'agriculture paysanne. Il met donc en avant certains aspects du travail qui ne sont pas reflétés dans d'autres analyses purement économiques. A l'issue du diagnostic, lors de la restitution collective, les personnes travaillant dans la structure analysée peuvent échanger entre pairs afin de partager leurs bonnes pratiques, mutualiser des solutions à d'éventuelles problématiques communes. Cet outil se veut collaboratif et transformateur et non vu comme un label ou une simple note.

Un travail d'adaptation a été nécessaire pour que l'outil soit plus adapté au cadre légal suisse, mais aussi pour le rendre accessible aux activités de transformation (fromageries, distilleries, domaines viticoles, etc.). En 2024, les indicateurs économiques et le thème travail avec la nature (réglementation PER) ont été adaptés. Le logiciel et le manuel français sont utilisés pour réaliser les diagnostics, accompagnés des documents d'adaptation.

En 2025, la Direction Générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) de l'état de Vaud a financé la réalisation de 13 diagnostics dans le nord vaudois, autour d'Yverdon. La restitution collective aura lieu fin janvier 2026 en collaboration avec le projet Alimentterre (Biovision). Conjointement au financement de la DGAV, le VKMB a financé partiellement la réalisation de 3 diagnostics supplémentaires sur la même période et au même endroit pour 3 fermes membres de leur structure.

En 2025 également, grâce au chèque Innosuisse, la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) de Berne a mené une étude qui démontre la pertinence de l'emploi de l'outil DAP dans le contexte suisse, par rapport à un panel d'outils existants. Deux points sont particulièrement intéressants : d'une part le caractère holistique de l'outil, qui considère la ferme en tant que système ainsi que ses interactions avec sa communauté et son territoire. D'autre part l'organisation ascendante du projet, qui s'appuie et légitime les connaissances et savoirs faire paysans.



Les perspectives pour 2026 sont les suivantes :

- 7 diagnostics sont planifiés à Genève en janvier 2026 parmi les fermes de l'association Tournerêve. Une restitution collective sera menée lors de l'AG de l'association. 7 autres sont

prévus en janvier 2027 pour les vignerons de Tournerêve et du MAPC.

- Au printemps 2026, un groupe de travail constitué à 50% de paysan-x-nes et d'expert-x-es en économie agricole, sociologie, système PER et Bio se réunira pour structurer le travail sur l'amélioration des indicateurs.
- Affiner et diffuser le plaidoyer pour l'utilisation du DAP pour la refonte des paiements directs
- Déployer le DAP dans d'autres cantons
- Constituer un dossier de demande de fond Innosuisse de 200'000 chf est en cours et sera déposée en mars 2026. Les objectifs sont les suivant :
  - Travailler sur la sélection et l'amélioration des indicateurs pour l'agriculture paysanne avec un groupe de recherche (HESVS, développement rural, sociologie Fribourg, économie agricole Agridea) et des paysan.ne.s.
  - Intégrer les indicateurs sélectionnés dans la Platform for Sustainable Assesment Methods (PSAM, HAFL, prof. Jan Grenz)
  - Réaliser 40 diagnostics
  - Mettre au point un modèle financier « autonome »

## Festi'terroir (30-31 août)

Le 30 et 31 août, nous avons participé à l'événement Festi'terroir organisé par la Ville de Genève. Avec la CALIM, nous avons partagé un stand d'informations sur les enjeux de l'agriculture paysanne, d'une alimentation choisie pour tous-x-tes et de l'accès à la terre. Nous avons aussi pris part à une mini-conférence organisée durant la journée de dimanche sur les prix rémunérateurs pour partager les conditions de travail de l'ensemble du secteur agricole et évoquer des pistes d'actions.





# Accès à la terre

## Coalition terre

Le MAPC continue d'être actif dans la Coalition Terre qui aborde les différents freins à l'installation (juridiques, institutionnels, économiques) et cherche à identifier des solutions pour faciliter l'installation de nouvelles paysannes.

2025 a été l'occasion de rendre public une partie du travail réalisé par les organisations membres de cette coalition (Uniterre, l'Association des petits paysans (VKMB), le Lombric, le Radis Noir, Longo Mai). Des événements sur les stratégies d'accès à la terre ou d'accompagnement à l'installation de projets agricoles ont eu lieu en ligne ou dans d'autres cantons, notamment le 17 juin à Echallens. Le vernissage de la traduction italienne de la brochure "La terre à ceux qui la cultivent" a eu lieu à Bellinzone en octobre. Le MAPC a rendu public la première partie du mandat de Nicolas Bloch avec la publication d'une brochure d'aide à l'installation qui regroupe les informations et aides existantes. Elle sera répliquée dans d'autres cantons.



Un argumentaire en faveur la biodiversité liée à l'agriculture paysanne devrait voir le jour en 2026, afin d'appuyer une stratégie de promotion auprès des communes suisses.

La Coalition Terre se développe lentement dans l'ensemble de la Suisse, avec une plus forte activité en Suisse romande. Mais des liens et événements en Suisse alémanique, au Tessin et en Valais montrent que l'intérêt est présent pour les questions d'accès à la terre. La coalition est une base d'organisation nationale pour les différentes organisations paysannes y participant et le travail effectué dans un canton sert toujours de base pour un autre.

## Mandat “Accès à la terre”

Fin 2024, le MAPC a attribué un mandat de recherche à Nicolas Bloch autour de la thématique de l'accès à la terre et de la propriété du foncier agricole. Durant l'année 2025, une brochure a vu le jour, fruit de la synthèse des différentes aides à l'installation existantes à Genève, « Conseils en installation pour projets genevois ». Cette brochure regroupe toutes les informations nécessaires à destination de personnes qui souhaiteraient démarrer un nouveau projet agricole à Genève.

Une analyse de la propriété du foncier agricole du territoire genevois a aussi été réalisée afin de comprendre le paysage de la propriété, entre terres publiques et terres privées, et lesquelles de ces dernières sont en fermages ou en propriétés des agriculteur-x-ices. La synthèse des résultats est prévue pour 2026.



## Table ronde « Quelles voies pour une pratique paysanne de l'agriculture à Genève ? (14 octobre) »

En collaboration avec l'«association de Lecteurs du Courrier (ALC) », nous avons organisé une table ronde pour échanger et replacer l'histoire terminée du « projet des chèvres de la Touvière » dans un contexte plus large – et l'inscrire dans le paysage des possibilités et des défis auxquels sont confrontés les projets émergents d'agriculture paysanne en Suisse. Il y a eu notamment le témoignage de Sophie Hodel, membre du comité et ancienne chevrrière à la Touvière, sur les raisons de l'abandon du projet, ainsi que de Nicolas Bloch, mandaté par le MAPC pour réaliser une étude sur le foncier agricole à Genève.

## Soutient à la nouvelle plateforme *remisedeferme.ch* du VKMB

L'association des petits-paysans (VKMB) gère depuis 2014 une plateforme en ligne dédiée à faciliter la transmission extra-familiale des fermes. Elle permet de faciliter la rencontre entre cédantes, souvent des paysannes à la retraite, et des repreneuses, à savoir des paysannes sans terre. Jusqu'alors uniquement disponible en allemand, VKMB a entrepris en 2024 de traduire sa plateforme

dans les trois langues suisses et mis à jour son contenu (<https://remisedeferme.ch/>). Une rubrique "informations" met à disposition des informations pratiques approfondies sur le thème de la transmission extra-familiale des fermes, et une rubrique "Conseil" répertorie les conseillères et les fiduciaires en fonction de leurs domaines de spécialisation et leurs régions.

A la demande de VKMB, le MAPC a validé un soutien de 1000 CHF pour les années 2024 et 2025 à la plateforme, notamment pour financer la traduction du site en français, et devenant ainsi une organisation partenaire.



## Formations

### Liens avec RE.FOR

En 2024, l'organisation genevoise RE.FOR qui a monté un réseau de formation entre quatre structures membres du MAPC (Cultures Locales, Les Jardins de Cocagne, Les Artichauts, Semences de pays rejointes en 2025 par La Ferme du Sonneur et la Ferme des Vergers), a approché le MAPC pour proposer une collaboration sur les questions de formation de base et continue. Le RE.FOR se destine à devenir la branche formation technique du MAPC, en proposant des formations continues à ses membres, ainsi que la possibilité de rejoindre le réseau des formateurs CFC.

La logique d'une telle organisation entre le MAPC et le RE.FOR apparaît comme pertinente, et est complétée par la création récente d'un *Atelier paysan suisse* pour l'auto-construction. Il est évident qu'une agriculture paysanne répondant aux défis agro-écologiques actuels doit se doter d'outils pédagogiques et techniques adaptés pour y répondre.

En février 2026, la première formation continue co-organisée par le RE.FOR et le MAPC verra le jour grâce à la contribution de la commune de Meyrin. Elle introduira le maraîchage sur sol vivant (MSV) à destination des structures maraîchères. Cette formation sera donnée par l'organisme de formation français « Ver de terre production » spécialiste en agro-écologie. L'agriculture sur « sol vivant », aussi connue comme agriculture régénérative, remet le sol au cœur du système de culture en garantissant le maintien et le développement de sa macro et microfaune. Les principes sous-jacents sont : le non-travail du sol, la couverture permanente et la nutrition du sol. Cette formation sera l'occasion de prendre ou approfondir ses connaissances sur les techniques de MSV, et également de partager des expériences entre les maraîcher-x-ères présent-x-es.

**FORMATION  
MARAÎCHAGE  
SOL VIVANT**  
19 & 20  
FÉVRIER  
2026

Avec François Mulet, maraîcher,  
membre fondateur de l'association  
Maraîchage Sol Vivant et directeur des  
Serres de Marcel

ReFOR MAPC MEYRIN

**Jour 1 - Principes agronomiques du MSV et applications pratiques**

Matin :

- Les principes agronomiques du maraîchage sol vivant
- Diagnostiquer son sol
- Régénérer et entretenir la fertilité de son sol

Après-midi :

- Retour sur le parcours de formation du matin, pour ancrer les acquis concernant l'agronomie des sols vivants
- Application concrète de cet enseignement aux situations de transition en maraîchage sur sol vivant en Suisse.
- Prise en compte des différents enjeux liés aux modes de productions actuels et au pédoclimat

**Jour 2 - Vers la construction d'itinéraires techniques en Maraîchage Sol Vivant**

Matin :

- Présentation des itinéraires techniques classiques en MSV
- Identification des freins inhérents au contexte
- Exercice individuel d'adaptation au contexte, mise en commun
- Focus sur la mise en place de couverts végétaux dans le système

Après-midi :

- Visite de ferme : application des enseignements sur le terrain par intelligence collective.

Formation offerte par la Commune de Meyrin et réservée aux professionnels, les stagiaires et apprentis maraîcher·e·s.

**Repas offerts**

Délai d'inscription : 18 janvier 2026  
Places limitées, inscription rapide conseillée auprès du MAPC à [info@mapc-ge.ch](mailto:info@mapc-ge.ch)

Lieux : Soubeyran7, 1203 GE (Coopérative Equilibre) ainsi qu'une visite de ferme, encore à convenir



# Solidarités

## 17 avril: journée internationale des luttes paysannes

A l'initiative du MAPC et du projet de la Caisse genevoise de l'alimentation (CALIM), la journée internationale des luttes paysannes du 17 avril a été célébrée sur la place des Grottes. Nous avons célébré le lancement officiel de la CALIM en invitant à rencontrer les comités citoyens de l'alimentation à parler de ce projet de socialisation de l'alimentation. Un stand d'information a été tenu, une chorale paysanne a chanté plusieurs chants paysans occitans et des pizzas aux feu de bois ont été servies.



## Relance du groupe de travail “politique”

En octobre, le groupe de travail « politique » du MAPC a été réactivé en lien avec la volonté exprimée par des membres du comité d'organiser deux événements en 2026.

Le premier aura lieu le 19 février et traitera des conditions de travail des travailleur-x-euses agricoles dans le sud de la France avec la venue d'une lanceuse d'alerte qui vient témoigner de son exploitation et du harcèlement qu'elle a vécu dans le cadre de son travail agricole. Le groupe de travail souhaite profiter de cette venue pour se mettre à jour sur la réalité des conditions de travail des travailleur-x-es agricoles à Genève et en Suisse. Des liens ont été fait avec Philippe Sauvin, ancien

paysan et syndicaliste à l'Autre Syndicat, qui mène depuis longtemps un combat pour défendre les conditions de travail des travailleur-x-ses agricoles à Genève et dans le canton de Vaud. Une passation de savoir et une prise en main du sujet par des militant-e-x-s du MAPC est en cours.



Le deuxième événement en préparation pour 2026 traitera des liens entre l'extrême-droite, les courants ésotériques ou complotistes et le monde rural. Cette thématique est étudiée par un groupe antifasciste bernois, l'organisme allemand FARN<sup>[1]</sup> (qui sensibilise aux discours d'extrême-droite dans le monde agricole et écologiste) et par l'Atelier Paysan en France (via le projet de recherche REVERRA<sup>[2]</sup>). Une réunion avec d'autres associations genevoises et personnes intéressées par la thématique a déjà été organisée en novembre et une prochaine date est prévue pour janvier 2026.

### **Projection du documentaire « The Pickers » (7 avril)**

Sollicité par la campagne « Meet the pickers », issue du film documentaire « The Pickers », le MAPC a co-organisé avec le FIAN la projection du documentaire au cinéma « Cinélux » le 7 avril. Le documentaire met en lumière l'exploitation de la main d'œuvre migrante dans l'agriculture européenne, particulièrement dans la récolte des fruits et légumes. La projection a été suivie d'une discussion entre plusieurs intervenant-e-x-es et une allocution du maire de Genève, Alfonso Gomez.

### **Lancement avec Uniterre d'une pétition « Paysan-x-nes contre l'utilisation de la famine comme arme de guerre », en solidarité avec le peuple de Gaza**

Durant l'été, et face au constat alarmant de la famine avancée à Gaza en Palestine et à son utilisation délibérée comme arme de guerre, Uniterre et le MAPC ont décidé de lancer une pétition destinée aux agriculteur-x-ices, travailleur-x-euses agricoles et membres d'associations paysannes pour prendre position et mettre la pression sur le Conseil Fédéral. Ce sont 331 paysan-x-nes et travailleur-x-euses agricoles de toute la Suisse (12 cantons différents) qui ont répondu à l'appel lancé. La pétition a été remise le 13 août au Conseil Fédéral et un communiqué de presse est sorti le jour même.



## Participation à la Campagne Globale

Le MAPC travaille plutôt au niveau local et met principalement ses efforts à développer les filières paysannes artisanales de la région. Néanmoins, le travail paysan est fortement impacté par les actions des sociétés transnationales (STN) à travers le monde, que ce soit la pression sur les prix par les opérations de négoce de matières premières, la pression au développement technologique, l'imposition de méthodes de cultures, l'accès aux terres et outils de production agricoles. Genève est un centre d'accueil de STN qui ont des effets concrets sur la démocratie alimentaire ainsi que les paysans de l'ensemble de la planète.

Le MAPC a donc rejoint la Campagne Globale, large coalition internationale d'organisations qui luttent contre le pouvoir des multinationales. Le réseau offre une opportunité de se former aux pratiques des STN d'être ainsi mieux équipé pour construire un discours cohérent, de pouvoir le mener avec d'autres acteurs et ainsi lui donner plus de poids.

Un des axes de travail du MAPC est parlementaire / institutionnel et nous pouvons espérer proposer des politiques publiques qui limitent le pouvoir des STN ou simplement renforcent le marché local.

[1] <https://www.nf-farn.de/>

[2] <https://fondation-terresolidaire.org/projets/reverra-communs-paysans/>



## Liens avec les institutions

### **Loi sur la promotion de l'agriculture (LPromAgr)**

Le MAPC, représenté par Marie Brault, a participé à deux séances de la commission consultative pour l'agriculture qui a pour but de d'être informée et de donner son avis sur les politiques agricoles, mais aussi d'émettre des propositions allant dans le sens de la loi. Rappelons que la LPromAgr a pour but de "promouvoir, dans le canton de Genève, une agriculture productrice, rémunératrice, diversifiée, respectueuse de l'environnement et du bien-être animal, répondant aux normes sociales, ainsi qu'aux besoins de la population et du marché". Ces séances ont été préparées avec Mathieu Meylan, représentant pour la FRACP et Bastien Stauffer-Cart, représentant pour Uniterre, en sus d'autres membres de ces organisations. Au cours de la première commission (16/05/25), nous avons défendu l'accès à la terre en réactivant plusieurs demandes formulées en 2024 et en appuyant la création d'un groupe de travail (sous-commission). Cette dernière a vu le jour et s'est vue à deux reprises. Les réflexions élaborées seront reportées à la commission en 2026. Nous avons pu par ailleurs prendre connaissance de divers projet liés à l'alimentation (CALIM, Droit à l'Alimentation, SADT) et appuyer les éléments qui nous paraissaient importants ou problématiques. La deuxième séance a été l'occasion de discuter d'une potentielle prise de position commune de la commission sur le droit à l'alimentation, processus qui a abouti début décembre 2025 et qui a été appuyé par le MAPC et Uniterre. Nous avons aussi pu être informé et émettre des remarques sur le début du processus de plan directeur cantonal 2050 qui doit s'élaborer d'ici 2030, et de son impact pour la question agricole et paysanne. Deux commissions sont d'ores et déjà planifiées en 2026 et elles seront cette fois dirigées par le nouveau magistrat, Nicolas Walder.

### **Valorisation de l'Agriculture Paysanne dans la politique institutionnelle et agricole territoriale genevoise**

Un mandat co-financé par Uniterre, la CGAS et le MAPC a été attribué à Bastien Stauffer-Cart (maraîcher à la Microferme de l'Ortie) pour préparer les séances de la commission consultative pour l'agriculture (LPromAgr) et coordonner un groupe de réflexion avec des personnes des différentes organisations dans le but de valoriser l'agriculture paysanne dans différentes institutions politiques. La commission consultative pour l'agriculture s'est réunie deux fois en 2025. Ce mandat a permis un meilleur suivi des deux séances où des propositions concrètes ont été amenées (prise de position Droit à l'Alimentation, création d'un GT Accès Terre, proposition sur le plan directeur cantonal). Le groupe de travail institutionnel sur l'accès à la terre s'est vu à deux reprises et a réuni notamment des membres de l'OCAN et d'AgriGenève. Au-delà de propositions concrètes qui se font attendre et qui traduisent une forme d'embourbement bureaucratique, ce groupe a permis de soulever une problématique majeure, de trouver des chiffres et de comprendre le rapport à la question des autres actrices du milieu.

Également, durant l'année 2025, un projet dit de "lobbyisme" a commencé à se mettre en place. Ont été conviés à deux reprises les élu-x-es et partis du canton pour appuyer l'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire comme une solution permettant de répondre aux enjeux futurs du canton.

Deux axes ont été mis en avant: la valorisation de l'agriculture paysanne et l'accès à la terre. Cette dernière thématique a finalement été priorisée. Les présentations et le travail effectué en marge de ce groupe a permis aux organisations mandataires d'affiner leur compréhension de la problématique et de commencer un travail orienté solutions qui, on l'espère, pourra un jour se mettre en place en collaboration avec les politiques. Notons aussi les implications bénévoles de Marie Brault (MAPC) et de Sophie Hodel (VKMB), entre autres, qui ont permis de soutenir le travail mis en place dans ce mandat.

## **Nouveaux Commanditaires Suisse**

<https://nc-na.ch/nos-projets#la-commande-des-agriculteur-ice-s-du-mapc>

L'association des Nouveaux Commanditaires Suisse, a proposé au MAPC de participer à la commande d'une œuvre d'art qui traiterait de thématiques paysannes sur le canton de Genève.

L'action des Nouveaux Commanditaires permet à des citoyennes qui veulent améliorer leur cadre de vie, changer une situation ou transmettre les valeurs qui les animent, d'associer une artiste à leurs préoccupations en lui passant commande d'un projet artistique. Ce processus d'environ 3 ans a été lancé cette année et déjà plusieurs réunions ont eu lieu entre 8 paysannes et une facilitatrice. Le sujet porté par le groupe de participantes est celui de la surcharge paysanne et la non-valorisation du travail agricole. Il aboutira à une œuvre d'art accessible au public dont seules les participantes peuvent prédire la forme.



Les Frères Chapuisat, *Charpentification*, 2021 © Michel Giesbrecht



# Diffusion grand public

## Graphisme et documents publics

En 2025, Juliette Haenni a poursuivi son mandat de graphisme commencé en 2024. A partir de la nouvelle ligne et charte graphique dessinée en 2024, cette année nous l'avons utilisée pour continuer à améliorer nos différents supports de communication. Tout d'abord, en début d'année nous avons finalisé la création d'un nouveau site internet du MAPC, plus clair, plus didactique et mettant mieux en valeur notre travail que le précédent.

Ensuite, des flyers de promotion de nos structures membres ont été faits. Ils mettent en avant les différentes formes de vente et lieux où l'on peut trouver les produits, que cela soit sur les marchés, les ventes à la ferme ou épiceries, ou encore par le système d'abonnements contractuels.



Nous avons également mis à jour notre flyer de présentation du MAPC qui n'avait pas été retouché depuis le début de l'association en 2018. Il est maintenant à jour avec notre nouvelle ligne graphique, axes de travail et vision du système agricole et alimentaire genevois. Finalement, des nouveaux autocollants et une nouvelle bâche ont été imprimés avec la nouvelle ligne graphique.



**POUR L'AGRICULTURE PAYSANNE !**  
**LE MAPC EST UN MOUVEMENT QUI RASSEMBLE LES CITOYEN·X·NES ET LES ACTEUR·X·ICES DES FILIÈRES ALIMENTAIRES PAYSANNES, ARTISANALES ET LOCALES.**

**NOS OBJECTIFS**

- Valoriser l'agriculture paysanne en tant que solution d'avenir
- Construire la démocratie alimentaire pour que les gens décident ce qu'ils mangent
- Défendre l'accès à la terre pour des nouvelles fermes et sécuriser les existantes

**LE MANIFESTE**

- Développer la production en circuit court: favoriser la vente directe comme les marchés, les abonnements ou la vente à la ferme
- Soutenir dans chaque filière la coopération entre producteur·x·ices, mangeur·x·ses et artisan·x·es
- Défendre des prix rémunérateurs assurant des conditions de travail et de vie dignes pour tous·x·tes
- Maintenir les savoir-faire artisanaux et assurer la transmission des outils de production
- Exiger une nourriture de qualité pour une alimentation quotidienne, accessible à tous·x·tes et produite selon les principes d'une agriculture respectueuse des ressources, de la biodiversité et de l'environnement
- Être solidaires des luttes paysannes en Suisse et dans le Monde

**QUI EST LE MAPC ?**

Nous sommes producteur·x·ices de semences, de plants, de légumes, de vin, de pain, d'eau de vie, de bière, de fromage, de viande, de fruits, de tofu. Nous sommes vendeur·x·ses, militant·x·es, restaurateur·x·rices, épicière·x·ères, mangeur·x·euses réuni·x·es dans le but de prendre en main notre alimentation. Il y a donc des membres qui produisent de la nourriture et d'autres qui la mangent.

**NOTRE VISION**

Le MAPC élabore et diffuse un projet politique dans lequel alimentation et agriculture sont liées et au service de l'intérêt collectif. Nous sommes convaincu·x·es qu'un système agricole et alimentaire durable doit être une construction collective qui implique l'ensemble de la société

- Nous voulons une agriculture avec des revenus dignes, qui encourage l'installation de nouvelles structures.
- Nous défendons une alimentation saine et de qualité produite dans le respect des ressources locales et accessible à tous·x·tes.
- Nous défendons des valeurs d'inclusivité et refusons toutes formes de discriminations

**CONTEXTE**

Deux à trois fermes stoppent leur activité chaque jour en Suisse. D'ici à 15 ans, 50 % des paysan·x·nes auront atteint l'âge de la retraite. La politique fédérale suisse privilégie aujourd'hui une agriculture compétitive, tournée vers le libre marché international, reposant sur l'intensification, la réduction du nombre d'agriculteur·x·ices, l'agrandissement des fermes et des surfaces cultivées. Ce modèle nuit à la santé du sol, des humain·x·es et des non-humain·x·es et met en péril notre souveraineté alimentaire. Le MAPC n'accepte pas ce modèle dominant ! Il est urgent d'installer des nouvelles fermes, d'adopter des pratiques agro-écologiques et recréer du lien entre ville et campagne.

**PROJETS**

Le MAPC participe à de nombreux projets tel que le **Diagnostic Agricolture Paysanne (DAP)**, la **Caisse Genevoise de l'Alimentation (CALIM)**, la **Coalition Terre** que vous retrouverez plus en détail sur le site internet.

Le MAPC est allié d'Uniterre, association paysanne indépendante qui défend les valeurs de l'agriculture paysanne en Suisse. ([www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch))

Nous soutenons aussi La Via Campesina, le mouvement paysan international, qui représente plus de 200 millions de paysan·x·nes et de travailleur·x·euses de la terre par l'intermédiaire de 182 organisations membres. ([www.viacampesina.org](http://www.viacampesina.org))

**POUR DEVENIR MEMBRE ET RECEVOIR LES INFORMATIONS DU MAPC**

Devenez membre et soutenez l'agriculture paysanne:

- à travers votre cotisation
- en participant aux différents groupes de travail
- en rentrant en contact avec des producteur·x·ices de la région
- en amenant vos projets et idées
- en étant solidaires des luttes paysannes internationales

<https://mapc-ge.ch/devenir-membre/>

Avec le soutien de la Ville de Genève, la Ville de Meyrin, la Ville de Carouge, la commune de Veyrier, la commune de Céligny, la commune de Plan-les-Ouates, la commune de Choulex et la commune de Meinier.



MEYRIN

